# **COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81**

Siège: Pôle d'Activités Val 81 - 45 avenue Pierre SOUYRIS - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

\_\_\_\_

# **Procès-verbal**

# Séance du 13 avril 2023 à 18 heures

#### Présents:

**Délégués titulaires :** Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M. (à partir de la délibération n° 2023/28), BAYSSE N., FABRE D., BARRAU F., THOMAS G. (à partir de la délibération n° 2023/28), GOMEZ G., CHAZOTTES F., VERGNES N., DEYMIE C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., NEGRE D., MIOT B., ALMAYRAC J-J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., IMBERT J., ANDREOLLO B., BENEDET J.P. et CRAYSSAC C..

#### Délégués suppléants : -

<u>Absents ayant donné pouvoir</u>: Mmes THOMAS G. (pouvoir à Mme BAYSSE N. jusqu'à la délibération n° 2023/27), GUIBELIN A. (pouvoir à Mme GOMEZ G.), ROBERT C. (pouvoir à M. IMBERT J.), MM. CAYRE C. (pouvoir à M. RIVA C.), TARROUX H. (pouvoir à Mme VERGNES N.) et TREMOLIERES A. (pouvoir à Mme DEYMIE C.).

Absentes: Mmes CAMPAGNARO M.C. et LAVAL-BARBANCE G..

Secrétaire de séance : M. ASSIÉ Gilbert.

- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2023 ;
- Décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation ;
- Taux d'imposition 2023;

Ordre du jour:

- Budget Primitif 2023 du budget annexe « Assainissement non collectif » ;
- Budget Primitif 2023 du budget annexe « Cité administrative » ;
- Budget Primitif principal 2023;
- Taxe GEMAPI: vote du montant du produit attendu;
- Subventions versées aux associations dans le cadre de la politique enfance/jeunesse (signature d'avenants au titre de l'année 2023) ;
- Questions et informations diverses.

\_\_\_\_\_

Suite à l'appel et après avoir constaté que le quorum était atteint (25 présents sur 34 à l'ouverture de la séance), M. GAVALDA aborde les points inscrits à l'ordre du jour.

# 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2023 :

Le procès-verbal de la séance du 28 mars dernier a été approuvé à l'unanimité.

#### 2- Décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation : Néant.

## 3- Taux d'imposition 2023 (délibération) :

La Communauté doit voter en 2023 les taux des taxes foncières sur le bâti et le non bâti, le taux de la cotisation foncière des entreprises (CFE) mais également, après un gel de 3 ans, le taux de la taxe d'habitation.

Cette dernière ne sera plus applicable aux résidences principales mais seulement aux résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

L'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales transmis par la Direction Départementale des Finances Publiques et jointe en annexe 1 à la note de synthèse de la séance fait apparaître une nette progression des bases prévisionnelles d'imposition pour 2023.

Cette progression résulte de revalorisations légales mises en œuvre suite à la promulgation de la loi des finances pour 2023, à savoir :

- Revalorisation des valeurs locatives des locaux professionnels et commerciaux,
- Revalorisation des valeurs locatives cadastrales des autres locaux (+ 7,1 %),
- Revalorisation des composantes de l'IFER et de la base minimum de CFE (+ 4,9 %).

Compte tenu de l'augmentation significative des bases d'imposition, il est proposé au Conseil communautaire qui accepte, de reconduire en 2023 les taux des taxes directes locales appliqués en 2022. Les taux d'imposition 2023 seraient de ce fait fixés comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 7,68%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 27,40%
- Taxe d'habitation: 7,49%
- Cotisation foncière des entreprises : 13,04%.

Délibération adoptée à l'unanimité.

# 4- Budget primitif 2023 du budget annexe « Assainissement non collectif »:

Une présentation simplifiée du projet de budget a été jointe à la note de synthèse transmise à l'ensemble des délégués.

Il est proposé au Conseil Communautaire qui accepte, d'adopter ce budget dont la section d'exploitation et celle d'investissement, par chapitre, s'établissent comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

# **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	19 992,44	0,00	50 216,00	50 216,00	50 216,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
т	otal des dépenses de gestion des services	30 492,44	0,00	62 216,00	62 216,00	62 216,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 600,00		4 500,96	4 500,96	4 500,96
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	32 592,44	0,00	67 216,96	67 216,96	67 216,96
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	32 592,44	0,00	67 216,96	67 216,96	67 216,96

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 67 216,96

# **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes réelles d'exploitation	6 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	6 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 27 216,96 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 67 216,96

#### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	0,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll l
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 0,00

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'investissement					·
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles	,	,	,	,	·
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	otal des recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	et réserves Réserves (7)	0.00	0.00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
103	cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectat° (BA,régie) (5) Participat° et créances	0.00				
26	rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	financières	· ·	,	,	,	,
	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	pour le compte de tiers (6)					
Total	des recettes réelles	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00
	'investissement	·		-,	-,	3,23
021	Virement de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
	d'exploitation (4)					
040	Opérat° ordre transfert	0,00		0,00	0,00	0,00
	entre sections (4)					
041	Opérations	0,00		0,00	0,00	0,00
	patrimoniales (4)					
	des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
a	<u>'investissement</u> TOTAL	0.00	2.22		0.00	
	IUIAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 0,00

# 5- Budget primitif 2023 du budget annexe « Cité administrative » :

Après examen et présentation du budget, il est proposé au Conseil qui accepte d'adopter ce budget dont la section d'exploitation et celle d'investissement, par chapitre, s'établissent comme suit :

CITE ADMINISTRATIVE - COMMUNAUTE VAL 81 - CITE ADMINISTRATIVE - COMMUNAUTE VAL 81 - BP - 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	11 000,90	0,00	16 000,55	16 000,55	16 000,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4,00	0,00	4,00	4,00	4,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	16 004,90	0,00	19 004,55	19 004,55	19 004,55
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	16 004,90	0,00	19 004,55	19 004,55	19 004,55
023	Virement à la section d'investissement (5)	40 242,00		53 091,00	53 091,00	53 091,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	11 946,00		11 946,00	11 946,00	11 946,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	52 188,00		65 037,00	65 037,00	65 037,00
	TOTAL	68 192,90	0,00	84 041,55	84 041,55	84 041,55

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 84 041,55

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	34 004,00	0,00	34 004,00	34 004,00	34 004,00
	Total des recettes de gestion courante	34 004,00	0,00	34 004,00	34 004,00	34 004,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	34 004,00	0,00	34 004,00	34 004,00	34 004,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 246,00		4 246,00	4 246,00	4 246,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre de fonctionnement	4 246,00		4 246,00	4 246,00	4 246,00
	TOTAL	38 250,00	0,00	38 250,00	38 250,00	38 250,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 45 791,55

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 84 041,55

#### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	60 791,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	=
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	Δ3

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	126 219,11	0,00	146 768,11	146 768,11	146 768,11
	Total des dépenses d'équipement	126 219,11	0,00	146 768,11	146 768,11	146 768,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	es dépenses réelles d'investissement	126 219,11	0,00	146 768,11	146 768,11	146 768,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 246,00		4 246,00	4 246,00	4 246,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 246,00		4 246,00	4 246,00	4 246,00
	TOTAL	130 465,11	0,00	151 014,11	151 014,11	151 014,11

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 151 014,11

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		budget précédent (1)	réaliser N-1 (2)	nouvelles		(= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	40 242,00		53 091,00	53 091,00	53 091,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	11 946,00		11 946,00	11 946,00	11 946,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	52 188,00		65 037,00	65 037,00	65 037,00
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	52 188,00	0,00	65 037,00	65 037,00	65 037,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 85 977,11

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 151 014,11

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	60 791,00
---	-----------

# 6- Budget Primitif principal 2023:

Après examen et présentation du budget, il est proposé au Conseil qui accepte d'adopter ce budget dont la section d'exploitation et celle d'investissement, par chapitre, s'établissent comme suit :

COMMUNAUTE COMMUNES VAL 81 - COMMUNAUTE COMMUNES VAL 81 - BP - 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	290 424,00	0,00	487 074,83	487 074,83	487 074,83
012	Charges de personnel, frais assimilés	637 100,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
014	Atténuations de produits	48 114,00	0,00	50 495,00	50 495,00	50 495,00
65	Autres charges de gestion courante	381 035,00	0,00	327 825,00	327 825,00	327 825,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 356 673,00	0,00	1 515 394,83	1 515 394,83	1 515 394,83
66	Charges financières	3 224,00	0,00	12 741,00	12 741,00	12 741,00
67	Charges exceptionnelles	683,00	0,00	683,00	683,00	683,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	16 171,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	1 376 751,00	0,00	1 548 818,83	1 548 818,83	1 548 818,83
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	204 028,00		202 523,00	202 523,00	202 523,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	204 028,00		202 523,00	202 523,00	202 523,00
	TOTAL	1 580 779,00	0,00	1 751 341,83	1 751 341,83	1 751 341,83

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 751 341,83

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	33 060,00	0,00	32 400,00	32 400,00	32 400,00
70	Produits services, domaine et ventes div	82 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
73	Impôts et taxes	1 066 052,00	0,00	1 092 986,00	1 092 986,00	1 092 986,00
74	Dotations et participations	222 732,00	0,00	269 746,00	269 746,00	269 746,00
75	Autres produits de gestion courante	29 791,00	0,00	30 906,00	30 906,00	30 906,00
	Total des recettes de gestion courante	1 433 635,00	0,00	1 489 038,00	1 489 038,00	1 489 038,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	36 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	1 470 323,00	0,00	1 489 038,00	1 489 038,00	1 489 038,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	110 456,00		106 249,00	106 249,00	106 249,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	110 456,00		106 249,00	106 249,00	106 249,00
	TOTAL	1 580 779,00	0,00	1 595 287,00	1 595 287,00	1 595 287,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 156 054,83 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 751 341,83

#### Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	96 274,00
D'INVESTISSEMENT (6)	,

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(2)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<sup>(3)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 586 101,00	668 818,00	564 686,93	564 686,93	1 233 504,93
	Total des dépenses d'équipement	2 586 101,00	668 818,00	564 686,93	564 686,93	1 233 504,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 728,00	0,00	39 515,00	39 515,00	39 515,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
	Total des dépenses financières	37 728,00	0,00	119 515,00	119 515,00	119 515,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	2 623 829,00	668 818,00	684 201,93	684 201,93	1 353 019,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	110 456,00		106 249,00	106 249,00	106 249,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		19 440,00	19 440,00	19 440,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	110 456,00		125 689,00	125 689,00	125 689,00
	TOTAL	2 734 285,00	668 818,00	809 890,93	809 890,93	1 478 708,93

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 478 708,93

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	557 045,00	302 432,00	149 497,00	149 497,00	451 929,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 293 654,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 850 699,00	302 432,00	179 497,00	179 497,00	481 929,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	205 499,87	45 951,00	120 000,00	120 000,00	165 951,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	396 888,03	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	602 387,90	45 951,00	120 000,00	120 000,00	165 951,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	es recettes réelles d'investissement	2 453 086,90	348 383,00	299 497,00	299 497,00	647 880,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	204 028,00		202 523,00	202 523,00	202 523,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		19 440,00	19 440,00	19 440,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	204 028,00		221 963,00	221 963,00	221 963,00

		COMMUNAUTE COMMUNES	S VAL 81 - COMM	IUNAUTE COMM	MUNES VAL 81 - I	BP - 2023	
Ch	пар.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		TOTAL	2 657 114,90	348 383,00	521 460,00	521 460,00	869 843,00
							+
		R (	001 SOLDE D'EX	ECUTION POSI	TIF REPORTE OU	J ANTICIPE (2)	608 865,93
							=
			TOTAL DE	S RECETTES D'	INVESTISSEMEN	IT CUMULEES	1 478 708,93
			P <u>our inforr</u>	mation :			
I s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le emboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements le la commune ou de l'établissement.			nent sur AUTOF	INANCEMENT F SAGÉ PAR LA S FONCTIONNEMI	ECTION DE		96 274,00

Délibération adoptée à l'unanimité.

#### 7- Taxe GEMAPI - Vote du montant du produit attendu :

La Communauté de Communes Val 81 détient la compétence GEMAPI « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Cette compétence a été transférée aux Syndicats Mixtes assurant la maitrise d'ouvrage opérationnelle sur les 4 bassins hydrographiques du territoire :

- EPAGE du Bassin Versant Tarn Aval,
- Syndicat Mixte de Bassin Cérou-Vère,
- EPAGE du Bassin du Viaur,
- Syndicat Mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance.

Pour financer l'exercice de la compétence GEMAPI, les Communautés de Communes peuvent instituer une taxe, selon les dispositions de l'article 1530 *bis* du code général des impôts, y compris lorsqu'elles ont transféré l'exercice de tout ou partie de cette compétence à un ou plusieurs Syndicats Mixtes.

L'institution de la taxe GEMAPI a été adoptée en Conseil communautaire du 28 mai 2019 et chaque année, il faut délibérer pour fixer le produit attendu de la taxe GEMAPI.

Le produit de cette imposition est exclusivement affecté au financement des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence GEMAPI.

Chaque syndicat nous a indiqué le montant de la contribution de Val 81 au titre de la GEMAPI et hors GEMAPI. La répartition est la suivante :

	Part GEMAPI	Hors GEMAPI
EPAGE du Bassin Versant Tarn Aval	5 778,00 €	1 926,00 €
Syndicat Mixte de Bassin Cérou-Vère	8 458,75 €	2 895,28 €
EPAGE du Bassin du Viaur	162,41€	52,42€
Syndicat Mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance	322,08 €	205,92 €
Produit attendu GEMAPI 2023 :	14 721,24 €	

Pour l'année 2023, le montant cumulé des 4 syndicats pour la part GEMAPI est estimée à 14 721,24 €.

Il est proposé à l'assemblée qui accepte de fixer le produit attendu de la taxe GEMAPI à 14 721,24 € pour l'année 2023.

# 8- Subventions versées aux associations dans le cadre de la politique enfance/jeunesse (signature d'avenants) :

Dans le cadre de ses compétences, Val 81 apporte un soutien financier aux associations qui mènent des actions en faveur de l'enfance et la jeunesse.

Pour mémoire, le Conseil Communautaire a fixé au titre de l'année 2022, le montant maximal des subventions réservées aux associations comme suit :

Nom de l'association	<u>Actions</u>	Montant maximal de la subvention annuelle au titre de l'année 2022
Familles rurales	. ALSH extrascolaire  . ALSH périscolaire du mercredi	40 518,00 € 14 153,00 €
La Maison des enfants	. Crèche halte-garderie	62 000,00 €
Séga'liens	. ALSH extrascolaire . ALSH périscolaire du mercredi	13 910,00 € 1 183,00 €

A ce jour, seule l'association « La maison des enfants » a transmis son compte de résultat de 2022 et le budget prévisionnel de 2023.

Dans l'attente de la transmission des documents budgétaires de l'ensemble des associations gestionnaires de services petite enfance et enfance et afin de pouvoir leur verser en avril le 1<sup>er</sup> acompte tel que stipulé dans les conventions, il est proposé au conseil qui accepte, de reconduire en 2023, le montant maximal de la subvention allouée en 2022 et de signer à cet effet un avenant.

Délibération adoptée à l'unanimité

# 9- Questions et informations diverses :

#### a) Santé:

Pour mener une réflexion sur la santé, Monsieur GAVALDA évoque la possibilité de constituer une commission santé ou bien de conduire cette réflexion avec une autre commission déjà constituée. Pour créer une commission spécifique, il faut prévoir d'inscrire ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

# b) Rappel des dates des prochaines réunions :

- Le 18 avril à 20 h 30 : réunion de bureau avec la conférence des maires. Cette réunion porte sur le PCAET (bilan à mi-parcours et les orientations du PCAET pour les 3 prochaines années).
- Le 25 avril à 18 heures : Réunion d'information avec les délégués communautaires pour la présentation de l'étude financière réalisée par Mme PAYRASTRE de l'Association des Maires du Tarn.

Séance levée à 19 h 25

Le Président, Guy GAVALDA. Le secrétaire de Séance, Gilbert ASSIÉ.